



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 4 DÉCEMBRE 2014

# PROFESSIONNELLEMENT ENGAGÉS SOCIALEMENT RESPONSABLES

## ADRESSE AUX CADRES DE LA DGFIP

Le 4 décembre prochain sera une date décisive pour la DGFIP et pour les trois fonctions publiques.

En tant que cadres vous avez choisi de travailler dans la fonction publique pour exercer un métier qui a du sens et être au service de l'intérêt général.

Les politiques publiques construites autour de la réduction des moyens et du pilotage par les coûts vous empêchent d'exercer vos missions et heurtent vos valeurs professionnelles et personnelles.

Les enjeux de la période actuelle ne se limitent pas à une simple réorganisation administrative. Les réformes initiées dans notre ministère sont liées au débat ouvert par la Révision Générale des politiques publiques (RGPP), devenue Modernisation de l'Action Publique (MAP) qui prévoit pour 2015 de procéder à la revue des missions. Elles s'inscrivent dans une volonté affichée de réduire le rôle de régulateur et de cohésion sociale exercé par les différentes administrations de notre pays. C'est la conception de la Fonction publique « à la française » qui est remise en cause.

Les cadres sont sommés d'être les vecteurs de la mise en œuvre de ces réformes auxquelles ils n'ont pas été associés. Ces évolutions se font au détriment de leur technicité et de leur éthique professionnelle.

A la DGFIP, la fusion a profondément modifié les organisations du travail faisant naître un sentiment de perte de repères et d'absence de reconnaissance de l'investissement personnel.

La culture commune que la direction générale souhaitait voir sédimentée cinq ans après sa création, a été remplacée par la déception généralisée : perspectives de carrières fortement réduites, enrichissement professionnel illusoire, conditions de travail dégradées, appauvrissement des missions, collectifs de travail fragilisés...

Des solutions existent et doivent être mises en œuvre. Par exemple, la Direction Générale doit exiger des directeurs locaux que la défiliatation aille à son terme, dans toutes ses dimensions métiers et responsabilités, notamment sur les missions de contrôle fiscal.

De même, face aux contraintes budgétaires fortes, nous militons pour un maintien des taux de promotion, même si ceux-ci se traduisent par un allongement des carrières. Nous ne voulons pas sacrifier des générations sur l'autel de la pénurie budgétaire. C'est pourquoi nous considérons que cet effort fait par les cadres doit s'accompagner de contreparties. Celles-ci peuvent prendre différentes formes : la ré-allocation des indices des SPF afin d'inciter les départs en retraite, la revalorisation de l'indice terminal du grade d'IP par de meilleurs accès aux indices 1040 et HEA ...

Lors des discussions concernant les règles de gestion, la CGT FINANCES PUBLIQUES, s'est constamment écartée des corporatismes prônés par certaines associations ou organisations syndicales, représentant un seul grade, un seul métier ou des acquis particuliers.



ADRESSE AUX CADRES DE LA DGFIP

Montreuil, le 1er décembre 2014

Syndicat national CGT Finances Publiques  
Case 450 ou 451 •

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgifp.finances.gouv.fr)

• [dgifp@cgt.fr](mailto:dgifp@cgt.fr) • Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

le vote CGT votre meilleur atout !

**Notre syndicat, par le nombre de ses adhérents et la force de son réseau s'est attaché à défendre tous les grades, administratifs ou comptables, quelle que soit leur filière ou leur appartenance au stock ou au flux.**

La CGT FINANCES PUBLIQUES a été écoutée et reconnue parce qu'elle a porté des propositions de principe en cohérence avec ses interventions sur les dossiers individuels et collectifs: défiliatisation totale au 1er janvier 2015, principe de la règle de l'ancienneté, respect de la logique de grade, déclinaison des règles statutaires pour l'accès de tous les cadres aux postes comptables au moyen de quotas, règles transparentes pour l'avenir des cadres en cas de restructurations...

Sa démarche syndicale a fait le lien entre garanties individuelles et évolutions de la DGFIP, pour rechercher le meilleur équilibre possible entre les grades.

Contrairement à d'autres syndicats les positions prises dans nos tracts sont celles que nous défendons dans les groupes de travail. Lors des CAP (appel de notation et mutation), vous pouvez compter sur nous pour défendre vos droits et exiger de la Direction Générale que les règles de gestion soient appliquées. Nous ne pratiquons ni le double discours, ni le clientéliste !

L'Administration contribue par ses réformes à faire que la concurrence et le mépris de l'humain dans les relations de travail deviennent les règles de gouvernance. Au contraire, fidèle à ses valeurs la CGT FINANCES PUBLIQUES soutient l'engagement des cadres pour préserver les collectifs de travail et le lien social et ce parfois, au prix de la dégradation de leurs propres conditions de travail.

La mobilisation des cadres supérieurs aux côtés de leurs équipes devient une priorité pour résister efficacement et collectivement à la destruction de notre service public.

Les femmes et les hommes qui composent les listes CGT FINANCES PUBLIQUES, connus professionnellement, sauront porter ces valeurs dans un esprit constructif et novateur pour une DGFIP mieux préparée aux enjeux actuels et à venir.

En votant pour nos candidats en CAPN mais également en CTM, où tous les grades sont représentés, vous pourrez stopper cette lente dérive du service public, préserver vos carrières et vos conditions de travail, en donnant les moyens d'agir à la CGT FINANCES PUBLIQUES.

**VOTEZ CGT**  
**ET FAITES VOTER CGT**

